



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC



C'est encore l'argent qui mène la danse - COMBIEN COÛTE UN ENFANT?

PLUS DE 350 EMPLOIS MENACES

Une Protection de l'Enfance au RABAIS

Nous sommes tous concernés

NON à une Protection de l'Enfance au RABAIS

Le Conseil Départemental explique que le suivi d'un enfant de 0 à 21 ans en difficulté dans le 49 est plus onéreux qu'en Loire-Atlantique, qui est lui-même plus élevé que dans certains départements. Dans le 49, par manque de moyens, une famille doit attendre encore et encore avant la prise en charge par un éducateur de son enfant en difficulté. Exemple: le suivi d'un jeune aujourd'hui compte pour 1 prise en charge; demain cette même prise en charge pourrait concerner une fratrie de trois enfants. Cherchez l'erreur... pourtant le refrain du CD 49 est sans arrêt le même: le coût de la Protection de l'Enfance est trop élevé. Logique, le Maine-et-Loire est un des départements les plus jeunes.

POUR MONSIEUR GILLET, COMBIEN DEVRAIT COÛTER UN ENFANT? COMBIEN DEVRAIT-IL RAPPORTER?

NON à la gestion de la Protection de l'Enfance par des associations qui privilégient les dons et le bénévolat
NON à une Protection de l'Enfance dépendante de la charité et sans convention collective.

Chacun sa place, les bénévoles ne sont pas salariés et ne doivent pas se substituer au

professionnels. Le suivi des jeunes doit se faire par des professionnels qualifiés rémunérés selon les compétences des salariés du secteur, afin de protéger clairement les enfants en difficulté ainsi que leurs familles. Rappelons-nous les drames vécus dans le Maine-et-Loire...

NON à la confusion entre "APPEL à PROJET et APPEL D'OFFRE" pour la Protection de l'Enfance du 49

Le Conseil Départemental a distribué les places d'accueil de la Protection de l'Enfance aux moins coûteux, alors qu'il précise sans arrêt la primauté du projet. Les choix du Président du CD 49 sont clairement définis par les coûts, c'est donc bien l'argent qui compte, le moins cher devient le plus intéressant. **Un enfant n'est pas une marchandise!!!**

OUI au suivi par des professionnels qualifiés du secteur

OUI au maintien des postes de la Protection de l'Enfance du 49.

Plus de 350 postes sont en jeu dans le privé. Aujourd'hui, dans le public comme dans le privé, on augmente la charge de travail, on diminue les moyens, les postes au détriment des besoins.

NON A LA MARCHANDISATION DU SECTEUR SOCIAL
MANIFESTATION NATIONALE à ANGERS
LUNDI 12 JUIN 2017 RDV à 12h Place du Ralliement
Départ de la manifestation à 14h

Depuis plusieurs mois, les salariés du secteur social sont en lutte contre des restructurations initiées par le Conseil Départemental.

Dans le secteur associatif, les établissements de la Protection de l'Enfance ont dû répondre à des appels d'offres dits « *appels à projets* ». Des associations implantées depuis des décennies sur le département n'ont pas été retenues et vont donc devoir mettre fin à leur activité et licencier leurs personnels. De nouveaux prestataires arrivent sur le territoire. Ceux-ci ont déjà leurs personnels, embauchent à des tarifs low-cost et/ou moins qualifié. Ils diminuent la qualité de l'encadrement.

Malgré des manifestations dynamiques et réussies qui ont regroupé jusqu'à plus de 800 salariés de ce secteur, le Conseil Départemental maintient ses positions. Aujourd'hui plus de 350 emplois sont menacés !

Dans le service public, l'aide sociale à l'enfance, qui dépend directement du Conseil Départemental subit des restructurations de services qui mettent à mal usagers et salariés. Des familles, des enfants qui ont besoin de stabilité sont ainsi dans l'insécurité la plus totale, les modifications de service entraînant souvent des changements d'interlocuteur. Aujourd'hui, un référent de l'aide sociale à l'enfance doit effectuer des tâches administratives qui étaient prises en charge par un autre collègue avant les redéploiements de postes, c'est autant de temps qu'il ne peut plus consacrer aux enfants.

Le travail social est aujourd'hui soumis à des notions de « rentabilité, de retours sur investissement », la notion d'accompagnement, de protection est de plus en plus mise à mal.

**IL EST URGENT QUE TOUS NOUS NOUS MOBILISONS
POUR METTRE UN ARRÊT A CES POLITIQUES ANTI SOCIALES !**

**SOYONS TOUS DANS LA RUE LE 12 JUIN
POUR SOUTENIR LES SALARIES DE L'ACTION SOCIALE EN GREVE !**

CONTACTS

Union Syndicale Départementale Santé et Action Sociale CGT de Maine et Loire
14 place Louis IMBACH - 49 100 ANGERS
☎02 41 80 78 68 ou 02 41 35 32 20 - email : usdcgtmaineetloire@yahoo.fr

Syndicat CGT des personnels du Département de Maine-et-Loire
Maison des syndicats 10 rue du Clon Angers

Adresse postale Hôtel du département CS 94104 49941 ANGERS CEDEX 9 –
☎02.41.81.47.78 ou 06.74.97.22.78 / FAX 02.41.81.47.03 E-mail : cgt.syndicat@maine-et-loire.fr PTC ☎06.74.97.22.78
SNPTRI ☎06.61.60.44.95 e-mail : p.cobigo@maine-et-loire.fr